



Les Voisins De Panier

Produits laitiers de Brebis 2018

AMAP Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne

Contrat d'engagement

L'association a pour but de maintenir (et d'inciter à l'installation) des fermes, de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable en fournissant des produits laitiers de brebis, écologiquement sain et socialement équitable, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. Les consommateurs pré financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires. L'AMAP permet à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre et de participer à des ateliers pédagogiques sur les fermes des producteurs engagés.

Termes du contrat :

Les produits proposées par les « Bergers Anjoués » :

Yaourts conditionnés en petits et grands en verre à l'unité, petits Palets frais (genre à tartiner), Lait au litre, ainsi que de la Tomme de brebis, produits transformés sur la ferme de la Fosse Neuve (49330 Contigné) certifiée (**AB ECOCERT/406 028P**)

Engagements:

L'adhérent choisit dans le planning les produits et les dates auxquelles il souhaite être livré et s'engage à venir prendre livraison de sa commande.

Si les produits commandés ne sont pas réceptionnés lors de la distribution, ils redeviennent de fait la propriété du producteur qui peut en disposer à sa guise.

Le respect de la chaîne du froid est également essentiel.

Paiement:

Les chèques à l'ordre de Benoit Pavec, le producteur, seront déposés en début de mois (cas 5 chèques), en avril, juin, aout (cas 3 chèques) ou dès avril si vous choisissez de payer en une seule fois.

Indiquez vos quantités dans le tableau pour chaque date.

De façon exceptionnelle, si nécessaire, il est possible de compléter sa commande au plus tard le jeudi précédent la livraison, en contactant une tutrice. Le règlement sera régularisé à la fin du mois concerné.

Résiliation du contrat :

Toute résiliation du présent contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du bureau de l'AMAP Les Voisins de Panier.

